

---

**Etaient présents** : Michel JOURDEN; Brigitte JAMET, François LE BERRE, Marie MORGANT, Yann KEREBEL, Anne JOURDAIN, Didier MELLOUET, Ronan LANSONNEUR, Frédéric MORVAN, Caroline RIBEZZO, Eric COZIEN, Cloé PAQUE, Amandine KEROUANTON, Morgane LE GALL, Morgan LE QUELLEC, Marie-France PEZENNEC, Sylvain GUERIN et Christophe FAVE.

**Absents excusés** : Philippe DHAUSSY qui a donné procuration à Sylvain GUERIN

**Secrétaire de séance** : Brigitte JAMET

---

En début de séance, les procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

## INTERCOMMUNALITE

### 1) **Rapport d'activités du Syndicat d'énergie et d'équipement du Finistère (ci-après S.D.E.F.) pour l'année 2021**

Conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport des activités des structures intercommunales doit faire l'objet d'une communication, au moins une fois par an, en Conseil municipal des communes membres.

Le S.D.E.F. accompagne au quotidien les collectivités dans leurs projets d'aménagement au travers de nombreux travaux d'extension, de renforcement des réseaux électriques, d'amélioration esthétique des lignes aériennes, d'éclairage public et de communication électronique.

Le S.D.E.F. met ses compétences au service de ses adhérents que ce soit au titre de l'optimisation de l'éclairage public et de sa performance, la collecte des certificats d'économie d'énergie, les partenariats avec les communes pour le portage des projets photovoltaïques sur les bâtiments communaux, les groupements d'achat de gaz, d'électricité, l'installation des bornes de recharge des véhicules électriques, etc.

Le S.D.E.F. c'est une équipe de 55 personnes au service du territoire. Les dépenses en 2020 se sont élevées à 7 650 482 € en fonctionnement et 43 840 224 € de dépenses réelles d'investissement. Les recettes de fonctionnement ont été en 2020 de 17 274 898 € pour 35 974 085 € de recettes réelles d'investissement.

Cette présentation étant faite, le Conseil municipal donne acte au Maire de la communication de ce rapport d'activité.

Madame Caroline RIBEZZO, conseillère déléguée aux projets structurants, demande l'intérêt de la télérelève des compteurs d'eau par le biais du réseau LoRa.

Monsieur Antoine COROLLEUR, président du S.D.E.F., répond que ces données sont mises à disposition des communes pour effectuer une gestion quotidienne des services. Par exemple, cela permet d'être plus réactif en cas de fuite sur le réseau.

Madame Marie-France PEZENNEC, conseillère municipale, demande où ces données sont stockées.

Monsieur COROLLEUR répond qu'elles le sont dans des serveurs de l'entreprise Bretagne Télécom basée en Ille-et-Vilaine.

Monsieur Sylvain GUERIN, conseiller municipal, demande si le S.D.E.F. est compétent pour gérer des données personnelles.

Monsieur Antoine COROLLEUR répond que le S.D.E.F. ne gère pas les données mais les met à disposition des collectivités ou établissements qui gèrent les services concernés. Il précise que les données à disposition ne sont pas personnelles à l'exception de l'application citoyenne Dolmen pour laquelle les personnes doivent consentir à partager leurs données.

Monsieur Sylvain GUERIN précise qu'il souhaiterait que lui soit transmis l'analyse d'impact relative à la protection des données ainsi que l'avis de la Commission nationale de l'informatique et des libertés.

## FINANCES

### 2) Décision modificative du budget général

Vu les délibérations n°2021-66 et n°2021-67 du conseil municipal,

Comme tenu des propositions d'emprunts retenues par le Conseil municipal lors de sa réunion du 25 octobre 2021, il apparaît que le chapitre 16 de la section d'investissements relatif aux emprunts ne prévoit pas les crédits suffisants. En conséquence, il est proposé de réaliser la modification suivante, en section d'investissement :

RECETTES	
16/1641 Emprunts	+ 1 052 267,89 €
	<b>+ 1 052 267,89 €</b>

  

DEPENSES	
23/2313 Constructions	+ 526 133,95 €
23/2315 Installations, matériel et outillage	+ 526 133,95 €
	<b>+ 1 052 267,89 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve la modification présentée.

## TRAVAUX

### 3) Convention financière avec la Région pour l'aménagement d'arrêts de cars

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la R.D. 5, une demande de subvention avait été demandée à la Région, notamment, concernant l'aménagement des arrêts de cars.

Sur la base des estimations transmises par la Commune, le montant prévisionnel de l'opération d'aménagement des arrêts « LAMPAUL PLOUARZEL – Presbytère » et « LAMPAUL PLOUARZEL – Ty Névez » est de 39 602,16 € H.T.

La subvention de la Région est fixée à 70% du montant HT de cette opération, dans la limite de 45 000 € de dépense subventionnable.

Taux	Plafond de dépense subventionnable	Estimation de l'opération	Montant de la subvention
70 %	45 000 (3 x 15 000€)	39 602,16 €	70% x 39 602,16 € = 27 721,51 €

La participation financière de la Région s'élève donc à 27 721,51 €. Le montant de la subvention régionale ne pourra en aucun cas être revu à la hausse et sera, le cas échéant, réduit au prorata des dépenses réelles justifiées.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire ou son représentant à signer la convention annexée à la présente délibération.

### 4) Réhabilitation du préau de l'école publique : avenant n°2 du lot 2

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération n°D-2021-26 en date du 8 avril 2021 et délibération n°D-2021-41 du 2 juillet 2021 du Conseil municipal,

Le marché de réhabilitation et d'extension du préau de l'école publique de Kerargroas a été alloté en 4 lots. A la suite de la consultation, les lots ont été attribués aux entreprises suivantes :

N° lot	Intitulé	Entreprise proposée	Montant H.T.
1	Gros œuvre, enduits, VRD, électricité	FOREST, 3 rue de Lanrivoaré 29810 BRELES	28 526,24 €
2	Charpente métallique et couverture translucide	BAUME, ZI Ty Menez, BP 25, 29470 PLOUGASTEL-DAOULAS	39 853,74 €
3	Charpente bois	Pas de candidature	
4	Couverture ardoise	AMC Couverture, route du Phare, 29810 LAMPAUL-PLOUARZEL	9 029,50 €

Afin de palier à l'absence de réponse du lot n°3, il a été voté les avenants suivants :

- Dépose de la charpente bois existante par l'entreprise FOREST pour un montant de 3 497,94 € H.T.
- Fourniture et pose de pannes métalliques et pannes supports de la couverture par l'entreprise BAUME pour un montant de 2 300,00 € H.T.

Il est proposé au Conseil municipal, le nouvel avenant suivant pour le lot 2 : fourniture et pose des chevrons pour un montant de 1498,00€ H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, valide l'avenant proposé et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

## AFFAIRES FONCIERES

### 5) Régularisation foncière rue de Kerivel

Vu le code de l'urbanisme,  
Vu la demande des consorts PONT en date du 15 novembre 2021,  
Vu l'avis de la commission « Urbanisme » du 24 novembre 2021,

Les consorts PONT sont propriétaires de la parcelle cadastrée B n°526, d'une superficie de 20m<sup>2</sup>, sis rue de Kerivel à Lampaul-Plouarzel.

Cette parcelle correspond dans les faits à une partie de la voirie communale. Souhaitant régulariser cet empiètement, les consorts PONT ont adressé une proposition de cession à titre gratuit de cette parcelle au profit de la commune.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de la parcelle cadastrée B n°526 en vue de l'intégrer au domaine public. Les frais de notaires seront à la charge de la commune.

### 6) Cession sous conditions suspensives d'une partie de la parcelle cadastrée AI n°204 sise rue du Carpont

Afin de contribuer à l'amélioration du cadre de vie de ses habitants, notamment à travers la diversité de l'offre de soin, la commune souhaite aider à l'installation durable de Monsieur Nicolas LE ROUX, ostéopathe, exerçant actuellement son activité sur la commune dans un cabinet en location.

C'est dans ce contexte que la commune, propriétaire de la parcelle cadastrée AI n°204 sise rue du Carpont d'une superficie de 850 m<sup>2</sup>, souhaite en céder une partie d'environ 551 m<sup>2</sup> à Monsieur LE ROUX, en vue de la construction de son cabinet libéral.

La commune reste propriétaire de l'espace de stationnement situé au droit de la rue du Carpont, du chemin piétonnier qui longe la parcelle, au nord, ainsi que la fontaine, comme indiqué dans le projet de division ci-annexé.

La cession du terrain se fera au prix de 18 000 €, conformément à l'avis du domaine, rendu le 11 septembre 2020.

Il est par ailleurs proposé au Conseil Municipal d'engager une procédure de désaffectation matérielle de l'emprise à céder, laquelle sera suivie par la proposition de l'approbation, dans un Conseil Municipal ultérieur, du constat de leur désaffectation et de leur déclassement.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- D'approuver le prix de cession de 18 000 € hors taxes, TVA éventuelle en sus et à la charge de l'acquéreur.
- D'approuver dans le cadre de cette cession, la signature entre la commune et Monsieur Nicolas LE ROUX, d'un compromis de vente sous conditions suspensives, notamment :

- D'obtention d'un permis de construire purgé de tout recours ;
- De désaffectation préalable et de déclassement du domaine public de la parcelle objet de la vente ;
- D'engager une procédure de désaffectation matérielle de la parcelle objet de la vente.
- D'autoriser la signature de l'acte de cession sous un délai maximum de 2 ans à compter de la présente délibération.

Les frais de géomètre et de notaire afférents à la vente seront à la charge de l'acquéreur.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve les dispositions qui précèdent et autorise le Maire ou son représentant à signer tous les documents y afférents.

## INSTALLATION CLASSEE

### **7) Avis sur le projet de restructuration interne d'un élevage de porcs et de bovins du groupement agricole d'exploitation commun (ci-après G.A.E.C.) de Kerascot**

Vu le dossier d'enquête publique pour le projet de restructuration interne d'un élevage de porcs et de bovins du G.A.E.C. de Kerascot.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal émet un avis défavorable au projet précité à 11 voix CONTRE et 8 ABSTENTIONS.

## AFFAIRES DIVERSES

En fin de séance, les thèmes suivants sont abordés :

- Madame Brigitte JAMET, Adjointe en charge des affaires sociales, informe le Conseil municipal des résultats de la collecte de la Banque alimentaire : 19 tonnes et 182 kilos. Elle remercie les bénévoles pour leur disponibilité.
- Madame JAMET précise que le repas du C.C.A.S organisé ce mardi 30 novembre a réuni 109 convives. A cette occasion, Monsieur le Maire remercie les membres du C.C.A.S.
- Monsieur François LE BERRE, Adjoint en charge du patrimoine, informe l'assemblée que le circuit des lavoirs va être mis en place dans le courant de la semaine. Par ailleurs, il précise qu'un article consacré à la réhabilitation des cabanes de gabariers du port de Porscave est paru dans la dernière édition de la revue Armen.
- Monsieur Sylvain GUERIN propose la mise en place d'un quart d'heure citoyen en début ou fin des séances du Conseil municipal.

### ➤ **Compte rendu des décisions prises au titre de la délégation du Conseil municipal au Maire**

#### **Commande publique**

Objet	Date de notification	Montant € HT	Titulaire
Création places de stationnement rue du Créac'h (MABC voirie)	26/10/2021	5 464,70 €	BINARS, 29810 PLOUARZEL
5 clés D6 BK	04/11/2021	159,60 €	PROLIANS, 29850 GOUESNOU
Palissade et poteaux pour chemin école	04/11/2021	1 345,54 €	ETS CASTEL, 29290 SAINT-RENAN
Location décoration et illuminations de Noël	04/11/2021	3 600,00 €	LUMIERES ET CREATIONS, 29800 LANDERNEAU
Panneaux d'affichage salle omnisport	04/11/2021	101,00	PCB PUBLICITE, 29290 MILIZAC
Bornes wifi médiathèque	08/11/2021	196,00 €	JMB, 29200 BREST
Gazon et terreau	08/11/2021	329,23 €	KABELIS, 29810 PLOUIGNEAU
Congé bonifié	10/11/2021	4 090,49 €	SALAUN HOLIDAYS, 29290 SAINT-

			RENAN
Signalétique de voirie	16/11/2021	1 347,15 €	ISOSIGN, 71210 SAINT EUSEBE
Etude de faisabilité du skate-park	16/11/2021	5 950,00 €	ATELIER 360, 44300 NANTES
Régulation circuit plancher chauffant Kruguel	16/11/2021	889,46 €	ROUSSEAU, 29200 BREST
Réparation armoires froides cantine	16/11/2021	2 133,08 €	ETS PICHON, 29800 SAINT THONAN
Construction d'un caveau avec vide sanitaire	17/11/2021	3 083,33 €	MARBRERIE MUZELLEC, 29200 BREST
Remplacement des moteurs de volée des cloches	24/11/2021	1 975,00 €	ART CAMP, 22400 MORIEUX
Badges pour la médiathèque	24/11/2021	56,95 €	ACTIVEILLE, 56610 ARRADON
Commande de papier A4 et A3	25/11/2021	501,68 €	FIDUCIAL, 29200 BREST

**Signature des membres présents**

Michel JOURDEN

Caroline RIBEZZO

Brigitte JAMET

Eric COZIEN

François LE BERRE

Cloé PAQUE

Marie MORGANT

Amandine KEROUANTON

Yann KEREBEL

Morgane LE GALL

Frédéric MORVAN

Morgan LE QUELLEC

Didier MELLOUET

Marie-France PEZENNEC

Ronan LANSONNEUR

Philippe DHAUSSY qui a donné procuration à Sylvain  
GUERIN

Anne JOURDAIN

Sylvain GUERIN

Christophe FAVE